

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE ET D'ÉVALUATION GESTION DU PATRIMOINE DES SENIORS

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE AU MÉTIER D'EXPERT EN GESTION DE PATRIMOINE

### RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Modalités</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p style="text-align: center;"><b>C1</b> <b>ACCOMPAGNER LES SENIORS ACTIFS, ENCORE AUTONOMES</b></p> <p><b>(C1a) - Identifier les seniors concernés</b> à partir des informations détenues concernant le contexte familial et social, le mode de conjugalité, l'état de santé, l'isolement relatif, afin de cerner leurs préoccupations en les hiérarchisant.</p> <p><b>(C1b) – Réaliser l'audit de leur patrimoine</b>, (analyse du contenu), l'allocation d'actifs retenue par référence aux contraintes du grand âge d'une part, et selon les modes de détention d'autre part dans la perspective d'arbitrages souhaitables tant du contenu que du contenant de nature à en simplifier en simplifier la gestion</p> <p><b>(C1c) – Recenser l'ensemble des revenus et des charges des seniors</b> d'origine immobilière ou financière, les revenus de remplacement (retraite), les dépenses de protection sociale, pour faire apparaître d'éventuels déséquilibres et les solutions</p>	<p style="text-align: center;"><b>C1</b> <b>EPREUVE ÉCRITE NOTEE SUR 25</b></p> <p>Il s'agit d'une étude de cas relative à un couple de seniors, encore actifs et autonomes divisée en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'une, concernant l'analyse du patrimoine détenu et son adéquation au grand âge (contenu et contenant)</li> <li>• L'autre, préconisant les dispositions destinées à anticiper les peurs de manquer ou de gérer, dispositions dont le candidat assurera la mise en œuvre.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Cr1</b> <b>ÉPREUVE ÉCRITE</b></p> <p><b>(Cr1a)</b> Le candidat a décrit avec justesse le contexte des situations proposées. L'environnement familial et social a bien été souligné et apprécié par référence aux problématiques spécifiques des seniors</p> <p><b>(Cr1b)</b> Le candidat, reprenant Les informations concernant tant les personnes que leur patrimoine les a reformulées de manière synthétique et adaptée pour s'assurer qu'elles ont pour les seniors l'importance qu'il pourrait lui reconnaître. Il a clairement justifié les propositions concernant tant le contenu que le contenant du patrimoine. Il a présenté un bilan patrimonial structuré.</p> <p><b>(Cr1c)</b> Le candidat a quantifié de manière claire et synthétique le</p>

<p>patrimoniales pour disposer de ressources suffisantes.</p> <p><b>(C1d) - Projeter les conditions de vie du senior, de son conjoint (ou partenaire) celle du survivant dans le cas du prédécès de l'un, concernant tant leur cadre de vie familial (résidences principale et secondaire), et leur mode de détention présent et futur en ayant opté soit pour la pleine propriété soit pour l'une ou l'autre des propositions alternatives (usufruit, droit d'usage, droit d'habitation), avec pour préoccupation majeure mieux de finir leur vie au domicile familial</b></p> <p><b>(C1e) Préconiser des solutions permettant au senior de choisir entre le désir de donner et la nécessité de retenir par peur de manquer, entre altruisme ou égoïsme,</b></p> <p><b>(C1f) - Rédiger et présenter de façon synthétique le rapport patrimonial en hiérarchisant les objectifs, et les préconisations suggérées et retenues, tout en s'assurant de la capacité du senior à recevoir, à comprendre et à adhérer aux propositions, ceci dans le respect des exigences réglementaires et des possibles évolutions légales.</b></p>	<p>Le candidat devra analyser le contexte familial dans ses différents aspects <b>(C1a)</b>, établir le bilan patrimonial en termes de contenu, choix des actifs et des modalités de détention <b>(C1b)</b>, présenter le budget ressources dépenses d'une part, les solutions imaginables pour en garantir l'équilibre dans le temps d'autre part <b>(C1c)</b>, développer les propositions et recommandations de nature à répondre aux conditions de vie et de survie (cadre de vie du couple et du survivant notamment seront analysées <b>(C1d)</b>, l'envie de donner de son vivant doit être confronté aux risques de ne plus avoir assez et conduira à rechercher des solutions permettant de « donner et retenir », il justifiera ses préconisations dans le rapport patrimonial de synthèse <b>(C1f)</b></p>	<p>budget emploi-ressources, il a chiffré les propositions et leur contribution à l'équilibre recherché dans le temps. Il a su formuler des hypothèses crédibles concernant l'évolution des revenus de remplacement et du patrimoine.</p> <p><b>(Cr1d)</b> Le candidat a insisté sur les choix concernant l'appropriation des actifs patrimoniaux, pleine propriété ou l'un des droits alternatifs possibles et les pouvoirs qui en résulteront pour les seniors et le survivant.</p> <p><b>(Cr1e)</b> Le candidat a fait clairement état des arbitrages éventuels entre la volonté de donner et la nécessité de retenir pour protéger la qualité de vie du couple et du survivant. Il a su distinguer entre reprendre et retenir les biens donnés en raison de leur utilité présente et future.</p> <p><b>(Cr1f)</b> Le candidat a justifié l'ensemble des propositions par référence à la situation spécifique du sénior. Ces propositions ont été hiérarchisées et synthétisées dans un rapport patrimonial accessible grâce à une formulation adaptée destiné aux membres du couple ou au survivant. Il a suggéré les modalités de suivi des seniors.</p>
<p style="text-align: center;"><b>C2</b> <b>ACCOMPAGNER LE SENIOR</b> <b>VULNERABLE, PARFOIS DEPENDANT</b></p> <p><b>(C2a) - Identifier les comportements susceptibles de révéler une relative vulnérabilité, les risques d'abus de faiblesse ou abus de confiance, les mesures de protection, la mise en place de mesures d'anticipation dans le souci d'une répartition pertinente des pouvoirs d'administration et</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>C2</b> <b>EPREUVE ECRITE</b> <b>NOTÉE SUR 25</b></p> <p>Il s'agit d'une étude de cas relative à un senior dont la vulnérabilité a pu être constatée pour lequel il convient d'anticiper la mise en place de mesures de sauvegarde engagées soit</p>	<p style="text-align: center;"><b>C2</b> <b>EPREUVE ECRITE</b></p> <p><b>(Cr2a)</b> Le candidat a décrit avec précision le niveau de vulnérabilité et de dépendance du senior, doit-il être représenté ou simplement accompagné ou assisté ?</p>

<p>de gestion, respectant le rôle de surveillance des autorités de tutelle.</p> <p><b>(C2b) - Sélectionner les produits d'épargne</b> d'une part, leur mode de détention et de gestion d'autre part, eu égard aux exigences du senior vulnérable ou dépendant pour réduire le degré d'exposition aux risques économiques, sélection se positionnant par rapport aux critères : sécurité, liquidité, divisibilité des composantes du patrimoine, garantissant le flux de ressources pour faire face aux dépenses de survie et plus particulièrement le « reste à charge » en cas d'admission en établissement,</p> <p><b>(C2c) - Présenter et synthétiser les préconisations retenues</b> pour le senior dépendant, en les rendant intelligibles pour eux-mêmes d'une part, pour les accompagnants d'autre part, en justifiant les actions retenues par les préconisations du rapport patrimonial (requêtes, inventaires et comptes-rendus annuels de gestion), la mise en place des mesures de protection respectant les dispositions légales et réglementaires et leur suivi.</p> <p><b>(C2d) - Reconnaître les exigences du grand âge</b>, en utilisant les bonnes postures relationnelles et en adaptant le mode de communication pour créer un climat de confiance avec le senior et son entourage tant familial que professionnel.</p>	<p>par son conjoint ou partenaire, soit par sa famille sous le contrôle du juge. Elle sera divisée en deux parties :</p> <p>Le candidat pourra <u>« imaginer »</u> les situations auxquelles le senior pourrait être exposé <b>(C2a)</b> et les préconisations qu'elles justifieraient dans la sélection de produits d'épargne adaptés <b>(C2b)</b></p> <p>Le candidat présentera successivement l'identification des mesures de protection, leur explication, leur mise en œuvre et leur adaptation temporelle <b>(C2c)</b>.</p> <p>Pour assurer une bonne mise en œuvre le candidat présentera les précautions à prendre pour les faire partager tant par la personne protégée elle-même que par son environnement familial et réglementaire <b>(C2d)</b></p>	<p><b>(Cr2b)</b> Le candidat a souligné les raisons justifiant la sélection des produits d'épargne proposés en s'assurant qu'elles pourront être comprises et admises par les représentants du senior vulnérable et par les autorités chargées de la surveillance de leur mise en œuvre (juge des tutelles, membres de la famille).</p> <p><b>(Cr2c)</b> Le candidat a justifié et détaillé les mesures de protection choisies, leur mode opératoire, le rythme de leur mise en place, à partir du cas suggéré selon l'état de vulnérabilité de la personne et de sa dégradation possible dans le temps.</p> <p>Les modalités de « suivi » du senior dépendant ont bien été précisées.</p> <p>Il a proposé la rédaction soit d'une requête au juge des tutelles sollicitant par exemple une habilitation familiale, soit un compte-rendu annuel de gestion. Il a expliqué les modalités de déclenchement d'un mandat de protection future mis en place dans la période « active et autonome » du senior.</p> <p><b>(Cr2d)</b> – Le candidat a bien expliqué les mesures qu'il compte prendre pour faciliter l'adhésion à ses préconisations des représentants du senior dépendant et des membres de sa famille (conjoint, enfants, aidants).</p>